



Pertes de données en prestations informatiques

Par Beben

Bonjour à tous,

Lors d'un dépannage dans une PME, des données ont été perdu, du fait qu'il s'agissait d'un ordinateur dont je ne connaissais pas toutes les caractéristiques.
Il n'y a bien sur jamais eu de sauvegarde de faite auparavant.

Suis-je responsable de la perte des données et dans quelle mesure?

Par frog

Que dit le contrat, s'il y en a un ?

Par Beben

Il n'y a aucun contrat, devis, ou autre document signé.
Pas de facturation non plus...